

propriétaires de bateaux de pêche et à leurs équipages. Une autre loi votée en 1891 (54-55 Vict., c. 42), éleva ces primes à \$160,000, les détails de leur distribution étant réglés chaque année par arrêté ministériel. Pour l'année 1924, la répartition de cette somme s'est faite sur les bases suivantes: aux armateurs, \$1 par tonneau enregistré, avec un maximum de \$80 par navire; à chaque membre de leurs équipages, \$8.30; aux propriétaires de barques mesurant au moins 13 pieds de quille, \$1 par embarcation; à chaque pêcheur montant ces barques, \$6.65. Il a été payé 10,104 primes, au lieu de 8,915 l'année précédente, la somme distribuée étant de \$159,826. Voici les détails de la distribution de ces primes, de 1921 à 1924:

1.—Primes payées aux pêcheurs, pendant les exercices 1921-1924.

Provinces.	Nombre d'hommes ayant reçu des primes.				Montant des primes payées.			
	1921.	1922.	1923.	1924.	1921.	1922.	1923.	1924.
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	1,562	1,278	1,262	1,546	9,413	7,704	10,154	11,410
Nouvelle-Ecosse.....	12,507	12,823	9,577	10,205	91,410	93,254	91,262	86,300
Nouveau-Brunswick.....	1,948	2,095	1,556	1,633	14,640	16,311	16,123	15,634
Québec.....	7,384	6,781	5,345	6,430	43,986	39,903	42,378	46,482
Total.....	23,401	22,977	17,740	19,814	159,449	157,172	159,917	159,826

4.—Industrie moderne.

L'industrie poissonnière du Canada, telle qu'elle existe actuellement, est le fruit des efforts accomplis pendant les cinquante dernières années. En 1844, la valeur des prises n'était estimée qu'à \$125,000; elle doubla dans la décade suivante et, dès 1860, dépassait \$1,000,000. Dix ans plus tard, elle atteignit \$6,000,000, chiffre plus que doublé en 1878. Dans la dernière décade du siècle elle dépassait \$20,000,000, et touchait à \$34,000,000 en 1911. Mais son apogée fut atteinte en 1918, année qui dépassa \$60,000,000. (Ces chiffres représentent la valeur totale de tout le poisson vendu soit frais, soit séché, soit en conserve, ou autrement préparé). Pendant ce temps, cette industrie faisait vivre plus de 70,000 personnes et le capital qu'elle absorbait excéda \$50,000,000, en certaines années, quoique dans son ensemble elle n'ait pas progressé aussi rapidement que les autres, au cours de la période de grande prospérité qui régna au Canada après 1896.

Entre tous les poissons, la morue et le saumon se disputèrent longtemps la primauté; si l'on remontait jusqu'aux origines, la morue tiendrait la tête, mais si l'on ne considère que les vingt dernières années, on constate que le saumon a définitivement conquis la première place; il est même arrivé plus d'une fois que le homard a relégué la morue au troisième rang. Le flétan qui, durant nombre d'années, occupait la quatrième place, est monté au deuxième rang au cours des deux dernières années, suivi en 1923 par le homard et en 1924 par la morue. Ceci eut pour effet de modifier le rang des provinces à cet égard, la Nouvelle-Ecosse, autrefois en tête, ayant dû céder le pas à la Colombie Britannique, dont la production, depuis quelques années, atteint presque la moitié de l'ensemble. On verra dans les tableaux 2, 3 et 4 l'importance de la production annuelle depuis 1870, la part respective des provinces durant les cinq dernières années et enfin l'ordre d'importance des poissons au cours des cinq mêmes années.